

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 avril 2021**

Le procès-verbal du 20 avril 2021 est **accepté** par 50 oui, 0 non et 0 abstention.

**2. Examen et vote des comptes et crédits supplémentaires 2020 de la Municipalité**

L'entrée en matière est **acceptée** par 53 oui, 0 non et 0 abstention.

Les charges du compte de fonctionnement, avant amortissement, s'élèvent à CHF 203'664'617.21. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à CHF 224'449'228.42. Le compte de fonctionnement boucle pour la première fois depuis dix-sept années sur un excédent de charges, de CHF 1'957'165.34 contre un excédent de revenus de CHF 910'098.11 pour l'exercice 2019.

Les comptes et crédits supplémentaires 2020 sont **acceptés** par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

**3. Examen et vote du message du Conseil Municipal au Conseil Général concernant la demande d'un crédit d'engagement pour la construction de la passerelle de l'Hôpital sur l'A9**

L'entrée en matière est **acceptée** par 56 oui, 0 non et 0 abstention

Le budget global se monte à CHF 8'800'000.- et comprend les éléments suivants :

- la réalisation d'une passerelle pour un montant de CHF 5'850'000.-
- les travaux préparatoires pour un montant de CHF 475'000.-
- l'aménagement du chemin des Echutes pour un montant de CHF 1'825'000.-
- l'aménagement de la rampe de l'Hôpital pour un montant de CHF 650'000.-

Le crédit est **accepté** par 50 oui, 1 non et 4 abstentions

**4. Examen et vote de la motion interpartis "Pour assurer un ordre de vote cohérent sur les amendements budgétaires, et modifier le règlement du Conseil général"**

Suite aux réponses de la Municipalité, tous les partis décident de retirer provisoirement cette motion interpartis.

**5. Crédits supplémentaires 22/2020 et 23/2020 et 01/2021 à 03/2021**

Les crédits 2020 nos 22 à 23 pour un montant de 200'000 francs ainsi que les crédits 2021 nos 1 et 3 pour un montant de 380'000 francs sont des crédits liés. Il n'y a donc pas eu de vote à la commission de gestion concernant ces objets.

Le crédit supplémentaire 2021 no 2 concernant l'UAPE d'Uvrier de 600'000 a été accepté par la Cogest par 15 oui, 0 non et 0 abstention.

## **6. Informations de la Municipalité**

Agapanthe nouvelle association née du rapprochement de l'Arpac et du Cartable afin de poursuivre le développement de l'accueil extra-familial de jour dans le Valais central.

Le Canton va présenter à la Confédération des augmentations de cadences de différentes lignes de transport régional voyageurs (TRV). La Ville de Sion pourrait être amenée à garantir une partie du financement de ces lignes.

La Ville de Sion va transférer l'équipe du SMSPP au sein du CDTEA sur la base d'un contrat de prestations destiné à garantir la qualité des prestations actuelles.

La Ville a réussi son audit de surveillance Valais Excellence.

Un nouveau programme Impulsion estivale va être proposé les samedis de juillet et août.

Un appel d'offre a été lancé afin de renouveler le contrat d'affichage de la Ville pour une nouvelle période de 10 ans.

La Cyclosportive des vins du Valais partira le 1<sup>er</sup> août prochain depuis le cœur de la Ville.